



## 2.9 - Multiculturalisme

Élections 2019

---

**Quand c'est rendu que mêmes les libéraux québécois proposent de sortir le Québec du multiculturalisme au profit de l'interculturalisme, on comprend que c'est un consensus assez clair au Québec. Ce n'est très certainement pas le cas à Ottawa.**

### Multiculturalisme :

- À ne surtout pas confondre avec le concept de diversité ou le fait multiculturel d'une société.
- Le multiculturalisme est un mode d'aménagement de la société privilégié par le Canada, inscrit par loi et qui est la trame de fond de la Charte canadienne des droits et libertés.
  - La Charte canadienne des droits et libertés, comme celle du Québec, protège les droits individuels de tout le monde. Celle du Canada contient aussi des droits collectifs en ce qui concerne la protection des langues minoritaires (droit à l'éducation et à des institutions dans l'une ou l'autre des langues officielles, égalité de l'anglais et du français dans les communications avec le gouvernement fédéral et devant les tribunaux fédéraux, etc.)
    - Son article 27 précise que « Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens ». Ce qui n'est pas un mal en soi.
    - Le multiculturalisme fait office de loi depuis la sanction en 1988 de la Loi sur le multiculturalisme canadien.
  - Le problème est que le multiculturalisme réduit les sociétés québécoise et canadienne à une pluralité d'individus avec leurs droits individuels et ne reconnaît pas l'existence d'une nation québécoise pouvant nécessiter des aménagements particuliers.
  - Le fait de ne pas reconnaître l'existence d'une société d'accueil et de placer les droits individuels au-dessus de toute considération fait du multiculturalisme une politique qui crée une société fragmentée où cohabitent en parallèle des gens issus de cultures diverses sans favoriser le développement d'une société qui accueille les nouveaux arrivants afin qu'ils participent et enrichissent une culture commune.

- Le multiculturalisme rejette l'idée de cette culture commune en valorisant la coexistence de multiples cultures d'origine sans reconnaître de tronc commun. Bien qu'on le définisse comme un modèle d'intégration, il préconise plutôt une cohabitation pacifique
  - On parle souvent de la mosaïque culturelle du multiculturalisme. L'image est juste : une mosaïque est certes diverse, mais jamais ses éléments n'entrent en contact les uns avec les autres.
- Craignant que le multiculturalisme n'engendre un fractionnement de la société en une multitude de solitudes, le Québec a toujours rejeté l'approche canadienne, d'autant plus qu'elle banalise la place du Québec au sein du Canada et qu'elle nie l'existence de la nation québécoise.
- Le Québec mise pour sa part sur l'intégration au sein d'une culture commune, accueillante et en mutation incessante au gré de son évolution démographique.
  - La pluralité et la diversité culturelle sont une richesse à partager.
  - Se connaître davantage, se parler davantage, bâtir ensemble.
  - Pour atteindre cet enrichissement mutuel, il faut adopter certains traits, certains canaux de communication et d'interaction communs, au premier chef, la langue et les valeurs fondamentales qui dictent les règles de la société d'accueil.
- Sur le site du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, dans la partie « Partager les valeurs communes », on peut lire ce qui suit:
 

« S'intégrer à la société québécoise, c'est être prêt à connaître et à respecter ses valeurs communes. Afin d'accompagner dans cette démarche les personnes nouvellement arrivées, le Ministère offre, en collaboration avec différents organismes partenaires, des séances d'information en français qui traitent, entre autres, des valeurs communes du Québec et des façons dont elles sont vécues au quotidien. »<sup>1</sup>
- Chez les nouveaux arrivants, c'est un facteur de confusion. Pour ceux-ci, en effet, le Québec se présente comme un État de langue française, mais dans un pays bilingue et qui valorise ce bilinguisme.
  - Il se réclame d'une politique d'accueil et d'intégration qui insiste sur l'importance de plusieurs valeurs de base et qui affirme que le français est la langue de la citoyenneté, en totale contradiction avec la définition d'un Canada qui s'affiche bilingue et multiculturel.
- C'est pourquoi le Bloc Québécois a déposé le projet de loi C-393 pour soustraire le Québec à l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien, qui nie l'existence de la nation québécoise et crée de la confusion chez les nouveaux arrivants.
  - Tous les autres partis ont rejeté le projet de loi (3 députés du NPD ont brisé la ligne de parti).

<sup>1</sup> <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/vivre-quebec/valeurs-communes/index.html>